

**Prix Voies Off**  
**20 ans !**

Appel à candidature

[www.voies-off.com](http://www.voies-off.com)

Deadline  
10 février 2015



# Festival Voies Off 2015

## Les Prix de la 20<sup>ème</sup> édition



### PRIX VOIES OFF

DEPUIS 1996

Voies Off propose un regard alternatif sur la photographie émergente, ses particularités, ses évolutions et ses résistances...

Les nuits de projections du Festival Voies Off des Rencontres d'Arles constituent une référence internationale pour la découverte des auteurs et le suivi de la création photographique.

Les thématiques du festival abordent, avec un regard critique, les évolutions du monde contemporain. Une vingtaine de nationalités sont représentées lors de chaque édition. Une soixantaine de candidat est sélectionnée pour la programmation.

Le Prix Voies Off, attribué par un jury de professionnels reconnus, récompense chaque année un artiste pour la clarté de sa vision et la qualité de son travail. Une bourse de 2 500 euros lui est attribuée.



### PRIX RÉVÉLATION SAIF

DEPUIS 2013

La SAIF a pour mission de percevoir et de répartir les droits des auteurs des arts visuels en France. Elle représente près de 6000 auteurs de toutes professions, dont la photographie.

La SAIF soutient la création en finançant, grâce au quart des sommes perçues au titre de la copie privée, des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et des actions de formation des artistes.

Parmi les candidats pour le Prix Voies Off, la SAIF récompense un talent émergent de la photographie par une bourse de 2000 euros.

[lacritique.org](http://lacritique.org)

### PRIX LACRITIQUE.ORG

DEPUIS 2010

La critique.org est une revue d'art contemporain en ligne qui souhaite remettre à sa juste place le rôle de la critique d'art.

Le portfolio lauréat du Prix lacritique.org sera publié en ligne, accompagné d'un texte critique.

DÉPOSEZ  
1 CANDIDATURE  
PARTICIPEZ À  
3 PRIX

[www.voies-off.com](http://www.voies-off.com)

INSCRIPTION ET DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE  
DU 20 DÉCEMBRE 2014 AU 10 FÉVRIER 2015

## Festival Voies Off 2015 :: Les Prix de la 20<sup>ème</sup> édition

### Règlement

#### CANDIDATURES ATTENDUES

Peuvent participer aux Prix du Festival Voies Off, sans condition d'âge ou de nationalité, tous les photographes amateurs ou professionnels, les artistes utilisant la photographie, les associations, collectifs, galeries, agences ou écoles...

La commission de sélection choisira les dossiers qui présenteront un travail personnel et original, sous la forme d'une série déterminée par une unité de pensée, de vision ou de thème. Le critère principal de sélection demeure l'expression d'une vision d'auteur.

#### JURY ET NATURE DU PRIX

Un jury composé de professionnels, d'un représentant de la SAIF et du directeur artistique de Voies Off désignera, parmi les dossiers retenus pour la programmation du Festival, les lauréats du Prix Voies Off et du Prix Révélation SAIF. La décision sera souveraine et sans appel.

Le lauréat du Prix Voies Off recevra une bourse de 2 500 euros.

Le lauréat du Prix Révélation SAIF recevra une bourse de 2 000 euros.

Le portfolio lauréat du Prix lacritique.org sera publié en ligne, accompagné d'un texte critique.

#### CALENDRIER

Les résultats seront donnés par email exclusivement.

Sélection pour la programmation en mai 2015.

Annnonce des lauréats en juillet 2015.

#### PROCÉDURE

A partir de son navigateur web habituel, le candidat devra remplir un formulaire en ligne avant le 10 février 2015 inclu, s'acquitter des frais de participation d'un montant de 30 euros, puis téléverser ses photographies sur [www.voies-off.com](http://www.voies-off.com).

#### RESPONSABILITÉS

Les photographes doivent s'assurer de l'accord des personnes photographiées.

En s'acquittant des frais d'inscription pour les Prix Voies Off 2015, les photographes deviennent adhérents de l'association Voies Off jusqu'au 31 décembre 2015.

Les photographes sélectionnés s'engagent à ajouter sur leur site Internet un lien en dur vers la page <http://www.voies-off.com>

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser gracieusement, pour la promotion de la manifestation, les travaux sélectionnés.

En cas d'événement grave, la manifestation pourra être suspendue à tout moment et sans préavis, sans qu'aucun dédommagement puisse être exigé.

La participation au Festival Voies Off implique l'acceptation du présent règlement.

INSCRIPTION SUR  
[WWW.VOIES-OFF.COM](http://WWW.VOIES-OFF.COM)  
DU 20 DÉCEMBRE 2014  
AU 10 FÉVRIER 2015

## Festival Voies Off 2015 :: Les Prix de la 20<sup>ème</sup> édition

### Modalités d'inscription

#### COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de participation pour les Prix du Festival Voies Off 2015 devra être constitué des éléments suivants :

✦ Un document unique au format pdf, regroupant un CV et un court texte expliquant la démarche, suivis de toutes les pièces jugées utiles par le candidat.

Nom du document : Prenom\_Nom.pdf

Exemple : Jacques\_Dupond.pdf

✦ Une série de 15 à 35 photographies haute définition pour la projection.

JPEG qualité maxi / 1500 x 2000 pixels environ / 72 dpi / RVB ou niveau de gris / Fichiers non verrouillés.

Nom des fichiers : Prenom\_Nom\_Numerotation.jpg

Exemple : Jacques\_Dupond\_01.jpg

La numérotation peut indiquer la succession des images pour la projection.

✦ Le dossier peut contenir un maximum de 3 séries d'images. Dans ce cas, le candidat devra créer, sur la plateforme Internet, un sous-dossier par série.

Nom des sous-dossiers : Prenom\_Nom\_Titre-de-la-serie

Exemple : Jacques\_Dupond\_Tour-du-monde

**Pour le nom de vos dossiers et fichiers, évitez d'utiliser les espaces et caractères spéciaux : é è à ç : / \* ? < > # & @ ...**

Tout dossier qui ne respectera pas les normes de composition énumérées ci-dessus sera automatiquement rejeté.

#### INSCRIPTION ET DÉPÔT DES PHOTOGRAPHIES EN LIGNE

[WWW.VOIES-OFF.COM](http://WWW.VOIES-OFF.COM) :: DU 20 DÉCEMBRE 2014 AU 10 FÉVRIER 2015

Suivez la procédure d'inscription sur notre site Internet :

✦ Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

✦ Acquitez-vous des frais de participation, d'un montant de 30 €.

Les paiements s'effectuent en ligne exclusivement par carte bancaire portant le sigle CB/Visa/ Visa Electron/Mastercard/Maestro/e-carteBleu.

Vous recevrez un email de confirmation, avec vos codes d'accès pour déposer vos photographies sur votre espace personnel.

✦ Déposez vos photographies en ligne avant le 10 février 2015 inclu.

